



CGT FINANCES PUBLIQUES

DISI PAYS DU CENTRE

ESI Clermont Guichard
ESI Clermont Parlette
ESI Limoges
ESI Nevers

COMPTE RENDU CHS-CT des 14 et 15 mars 2017.

Ce CHSCT de début d'année s'est tenu sur deux jours.

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilans de la campagne Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du Plan Annuel de Prévention (PAP) 2015/2016.
- Bilan du budget 2016.
- Examen du DUERP et du PAP de la campagne 2016/2017.
- Examen du budget 2017.
- Examen des registres Santé et Sécurité au travail et accidents de service.
- Rapport 2016 de la médecine de prévention et suivi médical.
- Bilan des exercices d'évacuation 2016.
- Compte rendu de la visite de Nevers du 19 septembre 2016 par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST).
- Dossier amiante : rappels succincts fait par l'ISST
- Questions diverses.

Cette instance a été présidée par M. Chapon.

Les responsables des ESI étaient présents.

Le docteur Lescher et Ludovic THIÉBAUT (ISST) étaient présents également.

Bilans de la campagne DUERP et des réalisations du Plan Annuel de Prévention (PAP) 2015/2016 :

La campagne 2015/2016 du DUERP était une campagne complète, c'est-à-dire avec réévaluation de tous les risques service par service. Par rapport à la DGFIP et même aux autres DiSI, le risque routier semble sur-représenté à la DiSI Pays du Centre. Cela est probablement dû à la façon de dénombrer les situations d'exposition (un par type de véhicule, par service...)

La CGT fait remarquer que les Risques Psycho Sociaux (RPS) restent les plus difficiles à appréhender. Peu d'actions ont été engagées pour les traiter. Un groupe de travail national planche actuellement sur le sujet et un retour sera fait aux CHSCTs dans le courant de l'année.

Bilan du budget 2016 :

Le budget a été dépensé pratiquement à l'euro près puisqu'il reste un solde de 0,91€. Cependant, un report de factures de près de 400€ reste à payer sur le budget 2017.

Examen du DUERP et du PAP de la campagne 2016/2017 :

Le risque lié à l'escalier du site de Clermont-Ferrand Guichard emprunté par les équipes en charge des tests de DPR a été ajouté en cours de séance. La CGT insiste pour que soit trouvée une autre organisation afin que les agents n'aient plus à passer par des escaliers les bras chargés de piles de papier A3.

Le sujet de la fontaine à eau dans les locaux de la DiSI (Guichard) a été abordé. Une étude doit être menée pour décider entre réparation de la fontaine actuelle et remplacement.

Le PAP a été approuvé.

Examen des registres Santé et Sécurité au travail et accidents de service :

À ce stade, l'ordre des points prévu a été modifié.

Il y a eu 3 accidents de service depuis le CHSCT d'octobre 2016. Un apprenti du Support aux Infrastructures Locales (SIL) de Clermont-Ferrand a reçu un ordinateur sur le pied, sans conséquence grave. Une collègue de Clermont-Ferrand a subi un accident de voiture sur le trajet domicile – travail en janvier qui a entraîné un arrêt de travail. Et le troisième accident concerne le veilleur de nuit du site de Guichard qui s'est cogné la tête dans une vanne au sous-sol. L'achat de casque a été porté au budget 2017.

Compte rendu de la visite de Nevers du 19 septembre 2016 par l'ISST :

Il n'y a pas d'accès handicapé prévu sur l'ESI de Nevers. En cas de recrutement d'un agent ou d'un contractuel handicapé, un dossier peut être monté auprès de la CRIPH (Cellule de Recrutement et d'Insertion des Personnes Handicapées). Les plaques de parement manquantes à l'extérieur ont été réparées depuis la visite de l'ISST. Il reste à réparer ou remplacer l'éclairage défectueux sur le parking. Ceci pourra être réalisé plus tard, mais avant l'hiver prochain en tout état de cause.

Le Dossier Technique Amiante (DTA) n'est pas à jour. Le dernier rapport date de 2013. Ce point est à traiter rapidement. À noter que le site de Limoges est dans la même situation. Ces actions prioritaires vont avoir une incidence sur le budget.

Ludovic THIÉBAUT profite de cette intervention pour signaler que suite au redécoupage des secteurs des ISST, il n'a plus la compétence sur la Haute Vienne et la Corrèze. Il y est remplacé par Aurore BLAQUART.

Rapport 2016 de la médecine de prévention et suivi médical :

Le rapport du docteur Lescher est l'occasion de rappeler la pénurie de médecins de prévention au niveau national (6 départements n'ont actuellement pas de médecin de prévention). Dans le périmètre de la DiSI, la cessation d'activité du Dr Baillargeon laisse la Haute-Vienne sans médecin. Les règles qui fixent la fréquence des visites (annuelles, quinquennales, particulières) sont rappelées. Si les visites médicales peuvent parfois paraître trop fréquentes – du point de vue de certains agents ou par comparaison avec d'autres directions du ministère – nous avons malgré tout rappelé notre attachement à un suivi médical de qualité.

Il est quand même décidé de rapporter la surveillance médicale de l'AT ORDO de Clermont-Ferrand à un rythme annuel, comme les autres équipes d'assistance à Nevers ou Limoges.

Il est rappelé que tout agent, à tout moment, peut demander une visite particulière en se rapprochant de l'action sociale compétente.

Le tableau ci-dessous récapitule les données présentées dans le rapport du Dr Lescher :

Site	Effectif total	Convoqués SMS*	Convoqués SMQ**	Accidents de service ou de trajet
ESI Limoges	68	34 (dont 1 PACT et 2 apprentis)	8	1
ESI Nevers	74	27	13	1
ESI Guichard	138	90 (dont 25 vacataires)	22	3
ESI Parlette	62	27	5	1
DISI Direction	18	0	2	1

* Suivi Médical Spécial (1/an)

** Suivi Médical Quinquennal

Bilan des exercices d'évacuation 2016 :

Il est rappelé que deux exercices sont effectués par an et par site, l'un avec l'intervention de spécialistes extérieurs (pompiers, société privée) et l'autre sans.

Le site de Nevers concentre le plus de discussions du fait de la question de la salle blanche dans laquelle l'alarme est difficilement audible. De plus, l'expérience du site de la Parlette¹ n'est pas pour calmer les inquiétudes des agents qui y travaillent. La société en charge du système de protection incendie propose une session d'information à destination de ces agents pour répondre à leurs interrogations. Dans le cadre de « Nevers 2 » (nouvelle salle blanche), des travaux pourront être financés pour améliorer le système existant.

Examen du budget 2017 :

Le budget 2017 est de 42.609€, soit 121,74€ par agent, ce qui traduit une légère baisse de 63 centimes par agent. Avec 10 agents de moins, le budget recule quand même de presque 1.400€.

Sans rentrer dans les détails, les travaux prioritaires sur le toit terrasse de Nevers (absence de garde-corps) et les DTA à mettre à jours ont été inclus au budget 2017, soit en intégralité, soit en cofinancement par la DiSI. L'exercice de répartition de la charge entre les budgets du CHSCT et de la DiSI alimente toujours les débats du fait de la difficulté à distinguer entre les questions purement conditions de vie au travail et sécurité, et l'immobilier ou l'entretien des locaux. La CGT reste vigilante pour que le budget du CHSCT ne devienne pas le supplétif d'une Dotation Globale de Fonctionnement largement amputée chaque année.

Les différences de tarif entre les sites et la difficulté à trouver des intervenants pour les formations sécurité (secourisme, manipulation d'extincteurs...) mettent en avant le besoin d'un référencement ou de marchés nationaux.

Dossier amiante : rappels succincts fait par l'ISST :

Sur la base d'un document national, l'ISST a préparé une présentation rappelant les règles en matière d'amiante. Pour les bâtiments construits avant 1997 – et même ceux dont le permis de

¹ À l'été 2009, le déclenchement du système anti-incendie dans la salle serveurs a provoqué des blessures avec séquelles auditives aux agents présents qui étaient mal préparés à la situation.

construire a été délivré avant cette date – toute intervention nécessite un diagnostic amiante préalable aux travaux. Celui-ci vient en complément du Dossier Technique Amiante dont la mise à jour triennale est obligatoire, mais dont les rapports ne sont effectués qu’après un examen visuel des lieux.

Il est rappelé que tous les travaux sur de l’amiante par du personnel de l’administration est strictement interdit.

La CGT a rappelé à cette occasion que le bâtiment du Tripode à Nantes dans lequel nombre de nos collègues ont été exposés à de l’amiante pendant plusieurs années n’a toujours pas été classé en site amianté par le gouvernement à ce jour.

Les prélèvements effectués sur le site de la Parlette n’ont révélé aucune présence d’amiante dans la zone concernée par les travaux de renforcement de la dalle.

Dernière minute : les prélèvements sur le site de Guichard ont montré qu’il y avait de l’amiante dans la colle des dalles vinyle du service GSR.

Questions diverses :

Les mouvements d’agents suite à la fusion des ESI de Clermont-Ferrand et les conséquences de la nouvelle mission EA Illiad seront abordés lors du prochain CHSCT. Du point de vue de la direction, la fusion n’a aujourd’hui aucune conséquence.

La question du vapotage est abordée : aucune règle précise ne se détache. Chaque établissement peut choisir d’étendre la règle sur la cigarette à la cigarette électronique.

Suite à la visite par une délégation du CHSCT à la CID 43, un compte rendu est présenté. La direction rappelle qu’elle convertit un poste de B PAU en B administratif afin de faciliter le remplacement du collègue qui par à la retraite cette année. Un candidat local est déjà connu.

Pour l’année 2017, il est décidé de procéder à la visite des CID de l’Indre et la Creuse, respectivement en juin et octobre.

L’assistante sociale de la Haute-Vienne a manifesté son désir de participer au prochain CHSCT. Une invitation sera envoyée aux assistantes sociales du périmètre de la DiSI.

Suite à une étude nationale sur l’utilisation des double-écrans, il est rappelé quelques principes de base : les écrans doivent être de même type (luminosité, contraste...) et disposés soit l’un en face – le principal – et l’autre sur le côté, soit de façon symétrique devant les yeux de l’agent.

La date du 30 mai a été proposée pour le prochain CHSCT.

Les représentants CGT présents à cette réunion :

- Alain Bost et Francis Reix en qualité de titulaires
- Sylvie Marcel et Olivier Delemar en qualité de suppléants.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et comptes-rendus sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>